

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

## Le territoire Aveyron recrute son CADRE DE SANTE D'UNITE (H/F) pour les services USIR (Unité de Soins Institutionnels et de Réhabilitation) et UTM (Unité de Thérapies Médiatisées)

CH Sainte-Marie : Lieu-dit Cayssiols CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - [www.chsmrodez.ahsm.fr](http://www.chsmrodez.ahsm.fr)

### Description du poste :

**USIR** L'Unité de Soins Institutionnels et de Réhabilitation reçoit des patients présentant une pathologie psychiatrique nécessitant un séjour hospitalier prolongé.

Les admissions à l'USIR s'inscrivent dans un relais de prise en charge avec une autre unité de soins intra ou les structures ambulatoires du CIRA.

S'inscrivant dans la continuité et la complémentarité des soins prodigués en amont de la prise en charge, le travail soignant à l'USIR a pour mission de favoriser un équilibre psychique durable pour des patients dont la pathologie reste invalidante et/ou marquée par un handicap psychique qui contre-indique temporairement et parfois durablement la sortie d'hospitalisation.

Ce travail se fonde sur une approche globale, « holistique » du patient, c'est-à-dire tenant compte des dimensions biologiques, psychologiques et socio-relationnelles de la maladie.

La dynamique de Réhabilitation veille à positionner la personne soignée au centre de son histoire et de son parcours de soins, qui est envisagé sur un modèle coopératif, valorisant autant que possible les compétences et l'autonomie. Le projet thérapeutique favorise « l'empowerment », c'est-à-dire la possibilité de retrouver une capacité de choix et d'action autonome dans les différents domaines de la vie. Ce principe implique l'instauration d'une alliance thérapeutique durable, permettant une réelle collaboration avec le patient.

Les passerelles établies entre unités intra- et extrahospitalières au sein de la Filière de Soins Institutionnels et de Réhabilitation permettent de faciliter et d'optimiser le parcours des patients de l'unité. Pour certains, un projet de sortie en logement autonome ou supervisé est envisagé et progressivement mis en œuvre, en coordination avec d'autres acteurs de la filière et/ou les équipes de secteur. Des outils de réhabilitation sont développés au sein de l'unité (cf. axes du projet : soins de réhabilitation avec évaluation fonctionnelle, sorties accompagnées, (ré)apprentissage des gestes de la vie quotidienne, développement des habiletés sociales, participation aux ateliers de l'UTM...) afin de favoriser la réussite du projet. Pour d'autres patients, dont l'état n'est pas suffisamment stabilisé ou amélioré pour permettre une sortie d'hospitalisation, le projet de soins implique un séjour prolongé avec une perspective d'intégration en établissement médico-social. Le paradigme de la réhabilitation leur est toutefois profitable. Tout séjour hospitalier prolongé comporte en effet un risque non négligeable de passivité, de régression et de stigmatisation. Un enjeu important des soins à l'USIR consiste dès lors à favoriser, autant que possible et pour chaque patient, la dignité, la déstigmatisation, l'autonomie, le maintien des acquis et même l'amélioration de certaines compétences dans le contexte hospitalier. À cette fin, l'équipe de l'USIR s'implique dans diverses approches thérapeutiques et/ou occupationnelles valorisantes (ateliers créatifs, sorties thérapeutiques, accompagnements individuels, participations aux projets culturels et artistiques, ...)

L'unité propose également des ***hospitalisations séquentielles***. Consistant en séjours d'une semaine répartis selon une périodicité variable, l'hospitalisation séquentielle permet à certains patients de vivre en milieu ordinaire ou dans une institution (foyer de vie, FAM, MAS,...) tout en bénéficiant d'un séjour psychiatrique de réévaluation et de mise au point thérapeutique réduisant le risque de rechute ou de rupture thérapeutique.

Capacité : 25 lits d'hospitalisation complète

**UTM** L'Unité de Thérapies Médiatisées (U.T.M.) est une unité transversale proposant des espaces de soins où interviennent différents soignants (IDE, AS, Art Thérapeute) utilisant les thérapies médiatisées, sur prescription médicale. Ces prises en charge spécifiques s'inscrivent dans le projet de soins personnalisé du patient visant à la réadaptation physique et/ou psychique sur le plan personnel, professionnel et social. Elles s'inscrivent dans un accompagnement qui favorise ou renforce l'ouverture de l'hôpital sur l'extérieur.

Les prescriptions médicales sont réalisées par les psychiatres référents des patients, au sein des unités de soins.

De plus, des sorties ont lieu dans le cadre de certains ateliers, en lien avec l'activité pratiquée, dans un objectif de socialisation et de réhabilitation. Certaines sorties peuvent revêtir une dimension pratique de repérage des possibilités d'activités, y compris dans des aspects très concrets (magasins, institutions publiques, déplacements en ville, ...). D'autres sorties consistent plus spécifiquement en une démarche d'ouverture citoyenne et culturelle.

Les soignants de l'UTM encouragent et favorisent également la participation à des activités extérieures (artistiques, culturelles, occupationnelles, sportives) en dehors de la psychiatrie. En aiguillant le patient vers son avenir extra hospitalier, ils participent au projet thérapeutique de sortie, en lien avec la prise en charge ambulatoire.

### **Vos missions principales :**

Placé sous l'autorité du Cadre Supérieur de Santé, il est responsable de la gestion des unités qui lui sont confiées.

Il est responsable de la qualité et de la sécurité des soins dispensés, il organise et est garant de la prise en charge globale de la personne accueillie dans l'unité.

Il élabore le projet d'unité en tenant compte des objectifs de la filière et de l'établissement

Il organise toutes les modalités d'une coordination permanente avec les unités, le service de nuit, les structures du CH Sainte-Marie et le réseau. Il s'assure de l'efficacité des dispositifs de communication et de transmission des informations.

Il planifie et réalise les entretiens annuels individuels des personnels de ses équipes.

Il a un rôle d'animation et d'encadrement des personnels soignants dans la filière et d'organisation de l'encadrement des étudiants en soins infirmiers accueillis.

Il organise son planning avec les autres Cadres de Santé d'Unité étant sous la responsabilité du Cadre Supérieur de Santé afin d'assumer une présence minimum d'un cadre de santé sur la Filière de Soins Institutionnels et de Réhabilitation.

Il participe à la démarche qualité et la gestion des risques et sécurité de l'établissement et s'assure de l'application des protocoles et procédures.

Il participe et collabore aux réunions institutionnelles (direction, encadrement, hygiène, transmissions ciblées...).

Il participe et collabore aux groupes de travail en lien avec le projet d'établissement.

#### ***Fonction Organisation des soins***

- Est responsable et garant de l'organisation des soins dans le respect des normes de qualité et de sécurité.
- S'assure de la bonne tenue du dossier patient (renseignements administratifs, traçabilité, identito- vigilance, Transmissions Ciblées...).
- Est garant de la sécurité, la qualité des soins et la satisfaction du patient et de son entourage en s'appuyant sur le projet spécifique de son unité.
- Intervient et coordonne les interventions des soignants dans les situations d'urgence et de crise.
- Participe à l'évaluation des soins, conçoit les améliorations et prévoit les moyens nécessaires à leur élaboration.
- Organise les réunions de fonctionnement et d'analyse des pratiques pour coordonner les soins.
- Met en œuvre un travail de réseau avec les structures Sainte-Marie et les structures médico-sociales si nécessaire.
- Apporte son aide et assure une collaboration en cas de problème aigu dans ses unités.
- Impulse une dynamique de réflexion au sein de ses équipes pour entreprendre les actions nécessaires à une organisation évolutive des soins et techniques.
- S'assure de la bonne tenue de l'armoire à pharmacie par les équipes infirmières (gestion du stock de l'armoire, commandes, contrôle des péremptions, etc...).
- Intervient et coordonne les interventions des soignants dans le cadre de l'urgence intra hospitalière (appels à renforts, agitation, transferts, ...).
- Coordonne et dynamise la mise en œuvre des projets de sorties des patients en garantissant la mise en place de l'infirmier référent.
- Assure un travail de réseau avec les structures extra hospitalières Sainte Marie, les structures médico-sociales.
- Coordonne l'action des acteurs impliqués pour garantir une prise en charge cohérente.
- Favorise un travail de réflexion et d'analyse au niveau de ses équipes.

#### ***Fonction Organisation Administrative***

- Gère les situations d'urgence et de crise de ses unités (ex : modification du mode d'hospitalisation d'un patient)
- Est garant de l'organisation des transmissions de ses équipes dans le respect de la continuité des soins (accueil, réponse téléphonique, surveillance des patients). Veille à la saisie des activités de soins en conformité à la réglementation et aux règles définies au sein de l'établissement pour l'UTM concernant les actes ambulatoires. Assure la gestion du planning des équipes à partir du planning théorique sur l'année dans le respect des règles, des horaires variables, du code du travail et dans le respect de l'effectif requis prédéfini et ce en adéquation avec la charge de travail dans le respect de la continuité des soins.

#### ***Fonction Encadrement Formation***

- Accueille et organise l'encadrement des nouveaux personnels et stagiaires.
- Alerte sa hiérarchie sur tout dysfonctionnement individuel ou collectif de ses unités.
- En lien avec le CSS, propose des formations, des actions de formations pour ses équipes en fonction de la spécificité des projets des unités de soins.

- Contribue à la gestion des ressources humaines des personnels sous sa responsabilité, en collaboration avec le CSS et le service R.H.
- Organise et met en œuvre les entretiens annuels individuels du personnel qu'il encadre.
- S'inscrit dans une dynamique de formation du personnel soignant :

*- Émergence des besoins de formation*

*- Évaluation des formations réalisées*

*Participe à la mise en place d'outils spécifiques :*

*- Transmissions ciblées*

*- Dossier patient informatisé*

- Sécurisation du circuit du médicament.
- Se situe dans une dynamique personnelle de formation

#### ***Fonction Communication /Coordination***

- Favorise la circulation de l'information ascendante, descendante et transversale.
- Travail de communication et de coordination :
  - avec le Cadre Supérieur de Santé
  - au niveau des équipes soignantes entre les différentes filières de soins et unités fonctionnelles.
  - avec les différents services administratifs et logistiques de l'établissement.

#### ***Implication au niveau de l'établissement***

- Participe à la démarche Qualité de l'établissement (au niveau de son service mais aussi dans des groupes de travail, commissions, etc.)
- Assure le suivi d'indicateurs spécifiques.
- Participe à la réunion mensuelle de l'encadrement soignant
- Participe et collabore aux groupes de travail en lien avec le projet d'établissement.

#### **Votre Profil :**

- Etre inscrit au Conseil de l'Ordre des Infirmiers
- Diplôme de Cadre de santé ou équivalent en licence ou master ou capacité à pouvoir intégrer la formation de Cadre de Santé

#### **Compétences professionnelles :**

- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Capacité à communiquer, échanger et partager ses connaissances professionnelles.
- Ouverture aux nouvelles techniques de prise en charge.

### **Compétences managériales :**

- Connaissance de la stratégie de l'entreprise et participation à sa mise en œuvre dans son périmètre de responsabilité.
- Engagement dans la mise en œuvre des objectifs et des valeurs de l'Association.
- Capacité à s'adapter et à évoluer : assurer une veille sur l'évolution de la psychiatrie et des orientations qui en découlent en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen et le Projet d'établissement.
- Rechercher et analyser des informations pertinentes pour assurer une veille réglementaire liée à son activité.
- Connaissance et application des règles en matière de gestion Ressources Humaines.
- Participer et mettre en œuvre le projet de la Filière de Soins Institutionnels et de Réhabilitation.
- Capacité à motiver et fédérer ses équipes dans le but d'atteindre les objectifs fixés.
- Capacité à conduire le changement en levant les résistances individuelles et collectives.
- Organiser et contrôler l'activité.
- Conduite de réunion : préparation, animation, compte-rendu et plan d'actions.
- Prévention et gestion des conflits.

### **Compétences transverses :**

- Etre dynamique
- Avoir le sens des responsabilités
- Faire preuve de motivation
- Etre force de proposition
- Disposer d'un esprit d'équipe
- Etre un communiquant
- Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de maîtrise et d'introspection
- Savoir se remettre en cause
- Etre rigoureux.
- Capacité d'anticipation et de priorisation.

### **Aptitudes techniques/ capacité à :**

- Utiliser les outils informatiques liés au poste.
- Maîtriser les outils informatiques des soignants (Dossier Patient Informatisé en particulier).
- Maîtriser Word, messageries et agendas électroniques.

### **Votre futur poste :**

**Type d'emploi et statut :** CDI temps plein forfait jours (201 jours) - Cadre

**Salaire :** Brut annuel de 36.830 € à 55.890 € (selon expérience) incluant prime Segur + prime annuelle

### **Avantages :**

- Mutuelle (gratuité pour les enfants) et Prévoyance
- Epargne retraite
- Compte Epargne Temps
- Reprise d'ancienneté et de complément technicité (dans des fonctions d'encadrement)
- Prime fidélisation

- 21 repos forfait jours pour une année complète de travail
- Récupération des fériés
- Restauration d'entreprise (possibilité de commande de repas)
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)